

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

1) Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de LAMPERTHEIM, 2, rue de Mundolsheim 67450 LAMPERTHEIM – Tel: 03 88 20 12 69 - Mail : F.ROTH@evc.net

2) Pouvoir Adjudicateur : Mme Annick POINSIGNON Maire

3) Maîtrise d'œuvre : PM ARCHITECTES de 67200 STRASBOURG.

4) Type de procédure : Procédure adaptée, soumise aux dispositions de l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

5) Objet du marché : Travaux de mise en conformité de l'accessibilité et réhabilitation de la mairie et de l'annexe Tilleuls pour le compte de la commune de LAMPERTHEIM : **lot n°01 : Démolition/désamiantage/déplombage.**

6) Nomenclature CPV :

Cette consultation est décomposée en 14 lots ci-dessous énumérés :

Lot	Désignation	Numéros CPV
01	Démolition/Désamiantage/Déplombage	45262660-5 45111100-9

7) Tranches optionnelles : non.

8) Variantes : Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des variantes.

9) Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : sans objet.

10) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

11) Modalités essentielles de financement : Fonds propres de la collectivité.

12) Délai d'exécution : Le délai global d'exécution du marché du lot 1 est de 5 semaine (dépôt plan de retrait le 18/02/2019, démarrage de la démolition/désamiantage/déplombage le 18/03/2019, fin des travaux le 19/04/2019)

13) Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 18/03/2019 au 19/04/2019

14) Retrait du dossier de consultation : Dossier téléchargeable sur notre profil acheteur : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

15) Modalités de transmission des dossiers par les candidats : les candidats devront déposer leur offre uniquement par voie électronique sur notre profil-acheteur : <https://www.alsacemarchespublics.eu>, la signature électronique de leur offre n'est cependant pas obligatoire.

16) Date limite de réception des plis : le vendredi 1 Février 2019 à 11h00.

17) Jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de consultation.

18) Délais de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

19) Renseignements complémentaires : voir règlement de consultation.

20) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits : Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.

21) Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 9 Janvier 2019

Mme Annick POINSIGNON Maire